

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 16 novembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DDCT 144** Subventions fonds du Maire (6 000 euros) à 2 associations du 16<sup>e</sup> arrondissement.

**M<sup>me</sup> Pauline VÉRON, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à 2 associations domiciliées ou œuvrant dans le 16<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Nation Initiative et/ou Machrou3 Wattan » (175721 /2016\_08012), 88 rue de la Pompe - 75116 Paris.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Wizo France » (175721 /2016\_08012), 10, rue Saint Augustin – 75002 Paris.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14005 à partir des fonds du Maire (16<sup>e</sup> arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2016.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**